



RECTORAT

Sâaba, le 30 septembre 2021

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
3^e tour
(préinscriptions payées entre le 14 et le 29 septembre à 4h00)

Établissement/filière sollicité (e) : **Faculté des sciences de l'homme et de la société (FSHS)**
Philosophie

Date limite de confirmation par le paiement : vendredi 8 octobre 2021

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du troisième tour d'examen des candidatures les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence de la FSHS, filière **Philosophie** :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
1	ADREKPE Kodzo Edo	M	Togolaise
2	DEMBELE Miguel	M	Burkinabè
3	KABORÉ Wendlassida Grégoire Arsène	M	Burkinabè
4	KABRÉ Eric	M	Burkinabè
5	KAFANDO Théodore	M	Burkinabè
6	NANA Koudougou Toundassida Gildas	M	Burkinabè
7	NIKIEMA Adolphe	M	Burkinabè
8	OUEDRAOGO Kiswendsida Landry	M	Burkinabè
9	SAYORE Yacouba	M	Burkinabè

Arrêté la présente liste à neuf (9) noms.

Les candidats ont jusqu'au **vendredi 8 octobre 2021** pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur **dossier physique** et en s'acquittant de la totalité des **frais d'inscription** et d'au moins la première tranche de la **scolarité**, soit 200 000 FCFA.

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des Affaires Académiques et Scolaires (DAAS) avec le numéro du compte en banque BOA où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est ***individuelle et nominative et devra être présentée à la banque*** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à **ramener au plus tard le vendredi 8 octobre 2021 à la Direction de l'Administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux cours.**

Le Recteur

Professeur Innocent Pierre GUISSOU
Officier de l'Ordre national